

VILLE de ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Séance du 26 Aout 1958

Palais des Congrès :

honoraires de l'Architecte

58000

L'an mil neuf cent cinquante huit, le vingt six Juin à 21 h
le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses
séances sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire en session
ordinaire d'après convocations faites le 21 Aout 1958

Etaient présents : MM. Brusset, Seugnet, Reutin, Castelneau
Gaussel, Barrot, Couzinet, Counil, Brotreau, Guillaud, Barrière, Cam-
blong, Etcheber, Narteau, Melle Fouché, MM. Rochedereux, Chamboulan
Grussenmeyer, Dufour, Papeau, Domecq, Pouget.

Représenté : M. Guichaoua par M. Papeau

Secrétaire : M. Counil.

M. Ferret a déposé une demande de règlement d'honoraires pour les travaux
de la salle des Congrès s'élevant à 523.757 frs. Sur proposition de M. Castelneau
la Commission propose au Conseil Municipal le versement d'un acompte de
300.000 frs en attendant le règlement définitif

Le Conseil Municipal

Vu la note d'honoraires en date du 20 Juillet présentée par M. Claude Ferret
Architecte du Palais des Congrès

Vu l'avis de la Commission des Finances

décide

de verser à M. Claude Ferret une somme de 300.000 frs à titre d'acompte sur
le montant définitif de ses honoraires en attendant le règlement définitif de
ce chantier.

o Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents.



APPROUVÉ

ROCHEFORT le 13 SEPT 1958
Le Sous-Préfet,

Pour le Sous-Préfet en congé,
Le Sous-Préfet de Saintes :

Pour extrait conforme
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



Rue...